



COMMUNIQUE DE PRESSE
Gouvernement de Wallonie

6.500.000 euros pour le soutien du secteur touristique wallon

Le Gouvernement de Wallonie a examiné en première lecture le programme de soutien d'urgence, créé par la Ministre du Tourisme, Valérie De Bue, à l'ensemble des opérateurs du secteur touristique.

Ce plan comprend 6 mesures d'aide fortes et adaptées aux réalités des acteurs du secteur. Elles sont accompagnées de démarches administratives simples et rapides.

Les mesures d'aide se détaillent comme suit :

- L'octroi de **subventions spécifiques pour la mise en place des mesures sanitaires obligatoires pour les hébergements touristiques et les attractions touristiques**. Cette aide financière sera établie sur base du taux de fréquentation de l'attraction touristique ou du nombre de chambres de l'hébergement pour un budget total de **3.230.000 euros**.
- Un **soutien financier** aux attractions touristiques **pour les frais d'entretien et le maintien en l'état de leurs infrastructures** pendant la période de fermeture au public (entre le 14 mars et le 18 mai ou 08 juin 2020.) Celui-ci sera notamment calculé sur base du taux de fréquentation de l'attraction touristique avec un montant minimum **de 1.000 euros et maximum de 200.000 euros**.
- Une aide financière aux associations de **tourisme social pour les frais d'entretien et le maintien en l'état de leurs infrastructures** pendant la période de fermeture au public (entre le 14 mars et le 18 mai ou 08 juin 2020.) Celle-ci sera notamment établie sur base du nombre de lits de l'hébergement pour un budget total de **830.000 euros**.
- **L'octroi d'une subvention** aux opérateurs du secteur touristique organisant habituellement **des activités événementielles à vocation touristique régionale**. Celle-ci sera calculée sur base des dépenses effectuées et plafonnée à **6.000, 15.000, 20.000 ou 25.000 euros** en fonction de l'impact touristique de l'organisation de l'évènement.
- **Le renforcement des subventions des Maisons du Tourisme** pour la réalisation des actions et campagnes de promotion touristique. Celles-ci seront **soutenues à 100 %** du coût de l'action ou de la campagne de promotion touristique.
- **La mise à disposition** pour l'ensemble des opérateurs touristiques **d'une campagne de promotion du tourisme wallon** ainsi que sa diffusion massive sur plusieurs médias.

Pour la Ministre Valérie De Bue, « **le secteur touristique est un acteur important du tissu économique wallon. Il est primordial de lui apporter un soutien de crise avec des aides adaptées et spécifiques. Ce programme représente plus de 6.500.000 euros. C'est une première étape pour lui permettre d'amorcer la saison touristique 2020. Des travaux et des réflexions sont actuellement menés afin d'élaborer un plan de relance qui renforcera la Wallonie en tant que destination touristique de premier choix et de qualité. Il permettra aussi au Tourisme wallon d'être encore plus attractif et durable.** »

CONTACTS PRESSE :

Sylvain Jonckheere | Porte-parole d'Elio DI RUPO

0495/74.97.40 – sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be

Jean-Philippe Lombardi | Porte-parole de Valérie DE BUE

0479/86.05.95 – jean-philippe.lombardi@gov.wallonie.be